

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21340089800069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CREISSAN
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC DU BITERROIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU ET ASSAINISSEMENT DE CREIS (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
24 MAI 2023
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
24 MAI 2023
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	23
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	24
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	25
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	783 356,00	408 910,23
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	374 445,77
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	783 356,00	783 356,00

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	905 420,00	772 704,38
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	132 715,62
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	905 420,00	905 420,00

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 688 776,00	1 688 776,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	122 900,00	0,00	125 100,00	125 100,00	125 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	26 000,00	0,00	24 650,00	24 650,00	24 650,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
Total des dépenses de gestion des services		183 400,00	0,00	193 750,00	193 750,00	193 750,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	1 032,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		224 432,00	0,00	227 750,00	227 750,00	227 750,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	385 664,58		426 464,54	426 464,54	426 464,54
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	131 926,42		129 141,46	129 141,46	129 141,46
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		517 591,00		555 606,00	555 606,00	555 606,00
TOTAL		742 023,00	0,00	783 356,00	783 356,00	783 356,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 356,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	382 459,00	0,00	342 705,00	342 705,00	342 705,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	350,00	350,00	350,00
Total des recettes de gestion des services		387 459,00	0,00	348 055,00	348 055,00	348 055,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 002,03	0,00	20,06	20,06	20,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		390 461,03	0,00	348 075,06	348 075,06	348 075,06
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	55 944,17		60 835,17	60 835,17	60 835,17
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		55 944,17		60 835,17	60 835,17	60 835,17
TOTAL		446 405,20	0,00	408 910,23	408 910,23	408 910,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	374 445,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 356,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	494 770,83
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	7 739,70	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
21	Immobilisations corporelles	600 137,56	0,00	748 184,83	748 184,83	748 184,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	607 877,26	0,00	751 784,83	751 784,83	751 784,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	39 500,00		37 800,00	37 800,00	37 800,00
	Total des dépenses financières	99 500,00	0,00	92 800,00	92 800,00	92 800,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	707 377,26	0,00	844 584,83	844 584,83	844 584,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 944,17		60 835,17	60 835,17	60 835,17
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	55 944,17		60 835,17	60 835,17	60 835,17
	TOTAL	763 321,43	0,00	905 420,00	905 420,00	905 420,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	905 420,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	205 730,00	0,00	205 730,00	205 730,00	205 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	205 730,00	0,00	205 730,00	205 730,00	205 730,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 000,43	0,00	11 368,38	11 368,38	11 368,38
106	Réserves (7)	61 854,57	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	101 855,00	0,00	11 368,38	11 368,38	11 368,38
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	307 585,00	0,00	217 098,38	217 098,38	217 098,38
021	Virement de la section d'exploitation (4)	385 664,58		426 464,54	426 464,54	426 464,54

CREISSAN - EAU ET ASSAINISSEMENT DE CREIS - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	131 926,42		129 141,46	129 141,46	129 141,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		517 591,00		555 606,00	555 606,00	555 606,00
TOTAL		825 176,00	0,00	772 704,38	772 704,38	772 704,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		132 715,62
--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		905 420,00
---	--	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	494 770,83
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	125 100,00		125 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	35 000,00		35 000,00
014	Atténuations de produits	24 650,00		24 650,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00		9 000,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	129 141,46	129 141,46
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		426 464,54	426 464,54
	Dépenses d'exploitation – Total	227 750,00	555 606,00	783 356,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 356,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 835,17	56 835,17
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	55 000,00	0,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 600,00	0,00	3 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	748 184,83	0,00	748 184,83
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	4 000,00	4 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	37 800,00		37 800,00
	Dépenses d'investissement – Total	844 584,83	60 835,17	905 420,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	905 420,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	342 705,00		342 705,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		4 000,00	4 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00		5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	350,00		350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20,06	56 835,17	56 855,23
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	348 075,06	60 835,17	408 910,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	374 445,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 356,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	11 368,38	0,00	11 368,38
13	Subventions d'investissement	205 730,00	0,00	205 730,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		129 141,46	129 141,46
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		426 464,54	426 464,54
	Recettes d'investissement – Total	217 098,38	555 606,00	772 704,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	132 715,62
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	905 420,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	122 900,00	125 100,00	125 100,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	17 000,00	40 000,00	40 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6071	Compteurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
611	Sous-traitance générale	16 000,00	8 000,00	8 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	2 000,00	2 000,00	2 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	48 500,00	32 200,00	32 200,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	1 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	500,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	400,00	400,00
6378	Autres taxes et redevances	22 000,00	22 000,00	22 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	25 500,00	35 000,00	35 000,00
621	Personnel extérieur au service	25 500,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté coll. de rattachement	0,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits (7)	26 000,00	24 650,00	24 650,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	26 000,00	24 650,00	24 650,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 000,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		183 400,00	193 750,00	193 750,00
66	Charges financières (b) (8)	35 000,00	32 000,00	32 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	1 032,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	1 032,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		224 432,00	227 750,00	227 750,00
023	Virement à la section d'investissement	385 664,58	426 464,54	426 464,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	131 926,42	129 141,46	129 141,46
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	2 500,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	129 426,42	129 141,46	129 141,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		517 591,00	555 606,00	555 606,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		517 591,00	555 606,00	555 606,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		742 023,00	783 356,00	783 356,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 356,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	382 459,00	342 705,00	342 705,00
7011	Eau	183 579,00	167 150,00	167 150,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	27 720,00	24 640,00	24 640,00
704	Travaux	8 800,00	3 215,00	3 215,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	146 520,00	133 700,00	133 700,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	15 840,00	14 000,00	14 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	350,00	350,00
7581	FCTVA	0,00	350,00	350,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		387 459,00	348 055,00	348 055,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 002,03	20,06	20,06
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	502,03	20,06	20,06
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		390 461,03	348 075,06	348 075,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	55 944,17	60 835,17	60 835,17
72	Production immobilisée	4 000,00	4 000,00	4 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	51 944,17	56 835,17	56 835,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 944,17	60 835,17	60 835,17
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		446 405,20	408 910,23	408 910,23

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	374 445,77
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	783 356,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	7 739,70	3 600,00	3 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	7 739,70	3 600,00	3 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	600 137,56	748 184,83	748 184,83
2156	Matériel spécifique d'exploitation	16 137,56	95 000,00	95 000,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	577 500,00	652 884,83	652 884,83
218	Autres immobilisations corporelles	6 500,00	300,00	300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		607 877,26	751 784,83	751 784,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00	55 000,00	55 000,00
1641	Emprunts en euros	60 000,00	55 000,00	55 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	39 500,00	37 800,00	37 800,00
Total des dépenses financières		99 500,00	92 800,00	92 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		707 377,26	844 584,83	844 584,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	55 944,17	60 835,17	60 835,17
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>51 944,17</i>	<i>56 835,17</i>	<i>56 835,17</i>
1391	<i>Subventions d'équipement</i>	<i>51 944,17</i>	<i>56 835,17</i>	<i>56 835,17</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		55 944,17	60 835,17	60 835,17
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		763 321,43	905 420,00	905 420,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	905 420,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	205 730,00	205 730,00	205 730,00
131	Subvention d'équipement	205 730,00	205 730,00	205 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		205 730,00	205 730,00	205 730,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	101 855,00	11 368,38	11 368,38
10222	FCTVA	40 000,43	11 368,38	11 368,38
1068	Autres réserves	61 854,57	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		101 855,00	11 368,38	11 368,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		307 585,00	217 098,38	217 098,38
021	Virement de la section d'exploitation	385 664,58	426 464,54	426 464,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	131 926,42	129 141,46	129 141,46
218	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	14 091,00	14 091,00	14 091,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 255,00	2 255,80	2 255,80
2813	Constructions	3 022,00	3 022,00	3 022,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	55 527,04	54 093,86	54 093,86
28158	Autres matériels, outillage technique	53 806,80	54 994,80	54 994,80
2818	Autres immobilisations corporelles	724,58	684,00	684,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		517 591,00	555 606,00	555 606,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		517 591,00	555 606,00	555 606,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		825 176,00	772 704,38	772 704,38

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	132 715,62
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	905 420,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CREISSAN - EAU ET ASSAINISSEMENT DE CREIS - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					614 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					614 000,00									
325603E	CE LANGUEDOC ROUSSILLON	25/02/2021		25/08/2021	100 000,00	F		0,850	0,850	euros	T	P	N	A-1
7764026	CE LANGUEDOC ROUSSILLON	31/08/2010		25/12/2010	0,00	F		3,630	3,630	euros	T	P	N	A-1
A1707392000	CE LANGUEDOC ROUSSILLON	05/09/2007		25/10/2011	0,00	F		2,640	2,640	euros	A	P	N	A-1
A1707557000	CE LANGUEDOC ROUSSILLON	07/01/2008		25/05/2008	0,00	F		4,780	4,780	euros	T	P	N	A-1
A1708658	CE LANGUEDOC ROUSSILLON	09/10/2008		25/02/2009	424 000,00			5,290	5,290	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

CREISSAN - EAU ET ASSAINISSEMENT DE CREIS - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					614 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CREISSAN - EAU ET ASSAINISSEMENT DE CREIS - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		827 993,77					54 350,09	30 779,02	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		827 993,77					54 350,09	30 779,02	0,00	0,00
325903E	N	0,00	A-1	176 842,13	17,00	F		0,850	8 865,48	1 474,95	0,00	0,00
7784026	N	0,00	A-1	249 683,33	6,00	F		3,830	28 426,66	8 679,46	0,00	0,00
A1707392000	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
A1707557000	N	0,00	A-1	108 580,51	14,00	F		4,780	4 968,30	5 130,85	0,00	0,00
A1708658	N	0,00	A-1	292 887,80	15,00	F		5,290	12 091,65	16 493,76	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		827 993,77					54 350,09	30 779,02	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

CREISSAN - EAU ET ASSAINISSEMENT DE CREIS - BP - 2023

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		149 635,17	I 149 635,17
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		55 000,00	55 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	55 000,00	55 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		94 635,17	94 635,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	56 835,17	56 835,17
020	Dépenses imprévues	37 800,00	37 800,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	149 635,17	0,00	0,00	149 635,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		566 974,38	III 566 974,38
Ressources propres externes de l'année (a)		11 368,38	11 368,38
10222	FCTVA	11 368,38	11 368,38
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		555 606,00	555 606,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et développ.	14 091,00	14 091,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 255,80	2 255,80
2813	Constructions	3 022,00	3 022,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	54 093,86	54 093,86
28158	Autres matériels, outillage technique	54 994,80	54 994,80
2818	Autres immobilisations corporelles	684,00	684,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	426 464,54	426 464,54

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	566 974,38	0,00	132 715,62	0,00	699 690,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	149 635,17
Ressources propres disponibles	IV	699 690,00
Solde	V = IV – II (6)	550 054,83

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES:

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de convocation: 06/04/2023

Présenté par le Maire (1)
A Creissan, le 12/04/2023
Le Maire (1)



Le Maire,

Laurent BRUNET

Délibéré par CONSEIL MUNICIPAL (2), réuni (e) en session ordinaire
A Creissan, le 12/04/2023
Les membres de l'assemblée délibérantes (2),

Certifié exécutoire par Le Maire (1)

Compte tenu de la transmission en préfecture, le....., et de la publication le.....

A....., le.....

BRUNET Laurent

CHABANON Géraldine

GIL Sébastien

HENRION Martine

HERAIL Bernard

LAUR Marie-Paule

LECOMTE Corinne

LEGIER Joséphine

PRÉFECTURE
DE L'HERAULT
20 AVR. 2023
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.

MAILLE Valérie

MASSE Michel

MONTAGNE Stéphane

RICHERT Evelyne

ROUANET Thomas

SECQ Fanny

SERRE Philippe

(1) Indiquer "le président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement: maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant: Le Conseil Municipal